



Fiche synthétique

SLIME Réunion



Présentation du dispositif :

Le dispositif SLIME Réunion est un dispositif de lutte contre la précarité énergétique.

Il vise à réaliser, de manière gratuite pour les familles identifiées, des visites à domicile permettant de réaliser un diagnostic énergétique personnalisé, afin d'identifier les solutions à mettre en œuvre pour réduire la consommation énergétique de la famille.

Qui est éligible ?

Tout foyer en situation de précarité énergétique. La précarité énergétique est communément caractérisée par les seuils de revenus fixés par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah – tableau ci-dessous). Les foyers bénéficiaires du chèque énergie, de la CMU-C ou de l'ACS sont également éligibles.

Tableau des revenus Anah (2020)

Nombre de personnes composant le ménage	Revenu fiscal de référence maximum (€)
1	19 074€
2	27 896€
3	33 547€
4	39 192€
5	44 860€
Par personne supplémentaire	+ 5 651€

Comment bénéficier d'une visite ?

Les foyers peuvent contacter directement la SPL Horizon Réunion pour bénéficier d'une visite à domicile, ou être « orientés » par des partenaires donneurs d'alerte, en contactant la SPL Horizon Réunion au 0262 257 257.

Comment se déroule une visite ?

La visite se déroule en trois temps :

- Un diagnostic est effectué à partir des informations caractérisant le foyer, ses équipements et usages, ses factures
- A partir des données de ce diagnostic, les conseils et solutions adaptés sont présentés au foyer
- En fin de visite, en fonction des besoins identifiés, des équipements sont fournis gratuitement afin de réduire à court terme la consommation d'énergie (ampoules LED, kits économiseurs d'eau).

A l'issue de la visite, le foyer est orienté, avec son accord, vers les solutions identifiées par le diagnostic.